

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

06 février 2023

Présents pour la direction de Provence-Alpes :

Samuel Peltier directeur régional, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Anne de Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes, Stéphanie Manucci-Serre interlocutrice ressources humaines.

Présents pour les représentants de Proximité : Véronique Blanc, Annette Desprez, Anne Di Domenico, Marc Civallero, Claire Lacroix.

Actualité de l'antenne

« Je félicite les équipes pour une retransmission au top ». C'est en ces termes que Samuel Peltier a débuté sa présentation des actualités de l'antenne à propos de la retransmission du grand prix cycliste de Marseille sur notre antenne le 29 janvier entre 15h et 17h. Cette retransmission a obtenu 10% de part d'audience, pour une moyenne habituelle de 4,8 sur cette tranche en horaire nationale.

Une retransmission qui a réuni près de 69 000 téléspectateurs en Paca et générée le visionnage de 13 400 vidéos.

Ce début de mois de février a vu une programmation variée :

- Mercredi 8 février : un numéro spécial d'« Enquêtes de Région » consacré à l'Ukraine. Un long format de 52 minutes diffusé à 23h 05 signé Valérie Smadja, Pauline Guigou, Laura Cadeau et Philippe Hervé.

- Jeudi 9 février : diffusion du premier numéro de « C'est pas le jour, le magazine de la nuit » à 23h05. L'invité fil rouge était l'archevêque de Marseille Jean-Marc Aveline.

- Samedi 11 février : la PAE Carnaval de Nice était présentée par Eric Charray et diffusée sur l'ensemble de la région de 14h à 17h.

- Dimanche 12 février : en raison du championnat du monde de ski à Courchevel et à Méribel il n'y a pas eu de « Vaqui » ni de « Dimanche en Politique ».

Le Samedi 11 février verra le début des vacances pour la zone B, de fait pas de « Vous êtes formidables », ni de « 18h30 », ni de « locales ». Les « JT communs avec Antibes font leur retour, Marseille pilotera le premier et le dernier week-end, Antibes celui du milieu ».

Toutefois il semblerait que la direction du réseau souhaite « ralentir » les JT communs... A voir. Samedi

Pour l'actualité à venir :

- Vendredi 17 de 14h50 à 17h et samedi 18 et dimanche 19 de 15h10 à 17h : diffusion en Paca du tour cyclisme du Haut-Var et des Alpes-Maritimes, une retransmission pilotée par Antibes.

- Du 25 février au 5 mars : depuis le salon de l'agriculture Adrien Gavazzi présentera un « 18h30 » spécial pour l'ensemble du réseau.

Un « Dimanche en Politique » est également prévu. Il sera enregistré le jeudi 2 mars et diffusé le dimanche 5 mars.

Dans ce compte rendu

Actualité de l'antenne

Emploi

Open Média

Chauffage

Chef d'édition

Semaine à 4 jours

Tempo

Télétravail

Editeur web

Vous êtes formidables

Comité salaire

Emploi

Pierre Botella a été officiellement nommé au poste d'adjoint au chef de centre depuis le 1er février.

Jean-Baptiste Chalumeau a été recruté sur le poste de gestionnaire de parc.

3 postes ont été ouverts à la consultation :

- Un/une scripte,
- Un/une gestionnaire d'antenne
- Un rédacteur/trice à Toulon.

Un des deux postes de monteur mis en consultation va être comblé au coca de février (deux CDI et 4 CDD ont candidaté).

Open Media

Voici l'avancée du projet du déploiement d'Open média (les antennes de Lille, Amiens et Orléans basculeront au printemps 2023 et seront les premières) :

- « Déblayement » sur l'antenne Provence-Alpes pas avant 2024.
- Des référents et formateurs seront bientôt formés.

Chauffage

La température moyenne demandée aux antennes par FranceTV est de 19 degrés.

Des thermomètres ont été installés dans différents endroits de la station, il ne faut pas hésiter à les consulter et alerter si la température baisse en dessous des 19 degrés.

Trois ventilateurs-convecteurs ont été réparés au montage.

Chef d'édition

Il n'existe qu'un seul poste officiel de chef d'édition. Il est occupé par Virginie Dubois

Pour l'heure il n'y a toujours pas de poste de responsable d'édition en Provence-Alpes.

Le dernier à l'avoir occupé est Pascal Faiseaux, parti à Périgueux avec son poste depuis plusieurs années.

Semaine à 4 jours

Vos RP ont mis sur la table la semaine de 4 jours. De nombreuses entreprises font aujourd'hui le choix de cette organisation du temps de travail dont les bénéfices sont reconnus.

Là où les 4 jours sont appliqués, l'absentéisme chute.

Ca tombe bien ! C'est justement là que ça pêche chez nous en PACA ! Nous affichons le taux record d'absentéisme du Réseau : 38,4 jours d'absence en moyenne par salarié et par an !

La semaine en 4 jours, c'est un coût de 20 jours par an et par salarié pour l'entreprise... presque deux fois moins !

Alors bien sûr, les absences pour maladie sont également financées par la Sécurité Sociale, l'employeur ne fait que compléter.

Ce qu'il faudrait connaître, c'est le coût direct de ces 38,4 jours par an et par salarié pour l'entreprise. Et c'est là que la RRH botte en touche.

Selon elle, il faut recouper des coûts directs et des coûts indirects... c'est difficilement chiffrable... bref elle ne fera pas le calcul...

Ce qu'elle explique en revanche, c'est que nous ne sommes pas égaux face à la semaine de 4 jours. Il y a ceux pour qui c'est envisageable sans surcoût pour l'entreprise (les managers, les administratifs) et les autres (ceux qui concourent à la fabrication du JT).

Pour les managers et administratifs, le coût du passage en 4 jours serait nul selon la RH puisque le travail fait sur 5 jours peut l'être sur 4 à condition d'allonger la journée.

Les autres, il leur faut un remplaçant sur le JT, le 5ème jour.

Et devinez quoi... ?

Une fois de plus, ce sont ceux dont les fonctions ne sont pas télétravaillables qui se retrouvent pénalisés.

Pour eux, la semaine en 4 jours coûte à l'entreprise... Bref ni de télétravail, ni 4 jours, c'est la double peine...

Mais, comme il en faut plus pour décourager vos RP, vous recevrez dans les prochains jours un sondage à nous retourner.

Le but est de savoir combien, parmi vous, seraient intéressés par une semaine en 4 jours sans RTT. Avec ces éléments, nous monterons un dossier pour tenter d'avancer sur la question.

Si Tempo devait aller jusqu'au bout, nos amplitudes horaires pourraient être modifiées. La question de la semaine en 4 jours serait plus que jamais d'actualité. Avec son taux d'absentéisme record, PACA est la région toute trouvée pour l'expérimenter.

Tempo

Nous avons décidé de savoir quel était l'avancement du projet Tempo mais à cela, la Direction Régionale se retranche derrière l'équipe projet : « *Attendons le projet éditorial, nous mettrons les moyens nécessaires en face* ».

Ce n'est pas comme si on nous bassinait à longueur de temps avec les moyens constants !

Elle dit ne pas savoir comment les tranches « Ici12/13 » et « Ici19/20 » vont s'articuler.

Il y a pourtant un document d'info consultation qui dévoile les grandes lignes du projet.

En voici un résumé :

- L'objectif de Tempo est de clarifier les lignes éditoriales entre France 3, France 2 et France Info.

- « Ici 12/13 » pourrait durer 27 minutes, être diffusé à 12h25 et précédé par un journal des solutions fabriqué par FTR.

- « Ici1920 » prévoit 40 minutes produites chaque jour par les antennes régionales.

- Les Locales seront diffusées en début de tranche.

- A 19h45, les antennes pourraient proposer un temps fort de l'info qui reprendrait les actualités nationales et internationales marquantes assorties, à 19h55 de la rediffusion du sujet régional du jour.

- 3 séries de numéro zéro seront réalisées en mars/avril, puis en mai, puis en juin. A chaque fois 4 antennes volontaires différentes.

Le but affiché de l'équipe Tempo est qu'au final 12 antennes aient participé aux phases de tests.

- Les mobilités géographiques et fonctionnelles (nous montons en grade) se feront entre septembre 2023 et décembre 2024

Télétravail

La RRH explique qu'avant toute chose la demande doit être approuvée par le manager. C'est lui qui donne son aval pour un nombre de jours fixes ou variables.

Les avenants sont ensuite soumis au salarié pour signature. A ce jour, 30 avenant ont été signés. Une fois Samedi signé, le salarié a droit à une prime « télétravail ».

La RRH déclare que tant qu'elle n'a pas entre ses mains l'attestation d'assurance du salarié, elle ne la verse pas.

Selon vos RP, c'est le planning qui fait foi. Si la mention « télétravail » (TT) apparaît et si elle est validée dans Monkiosque, le paiement de la prime doit être déclenché dans une limite de 100 jours par an.

Comme souvent, la RRH va se renseigner.

Contactez vos représentants de proximité par mail

representantsproxpa@francetv.fr

Prochaine réunion de l'instance :

6 mars

Editeur web

Le concepteur de contenus multimédia dispose de l'outillage Mojo comme les éditeurs web.

La direction ne voit pas d'inconvénient à ce qu'un produit « sympa » fabriqué pour le web soit diffusé sur le linéaire ; le contraire nous aurait étonné.

Mais seulement à l'antenne, pas dans le JT nous a-t-on rassuré.

En effet, il n'existe pas d'accord qui spécifie la possibilité de tourner des programmes pour le linéaire par une seule personne officiant aussi bien sur l'éditorial, le tournage, le montage et le mixage.

OPV, OPS, monteur, réalisateur... vous souhaitez être rassurés ? C'est raté !

Vous êtes formidables

Les RP ont été contacté concernant le devenir du poste de coordinaeur-trice éditorial-e de l'émission « Vous êtes formidables ».

Avec force inquiétude certains s'inquiétaient de sa potentielle disparition ou en tout cas de l'aspect inutile qui pouvait être imaginé par la direction

La direction l'affirme, elle n'a pas décidé d'amputer l'équipe de la matinale de ce poste et son absence ne signifie pas que ce poste était inutile.

C'est simplement qu'entre la ligne éditoriale différente et la nouvelle organisation, il y a moins besoin de coordination nous dit-on encore.

Le présentateur assume aujourd'hui la responsabilité éditoriale de l'émission et une journée supplémentaire par semaine a été ajoutée à son contrat.

Une journaliste de la rédaction à mi-temps est détachée pour renforcer l'équipe ; et un point sera fait avec elle en mars.

De notre côté, nous nous étonnons du peu de chroniqueurs « maison » qui participent à l'émission sachant que les chroniqueurs extérieurs ont des contrats sous forme de cachet.

« Et même ceux qui font la promotion d'un livre où d'un spectacle ? »... Nous n'aurons pas de réponse bien précise.

Le directeur régional n'a pas l'air bien au courant de qui sont les chroniqueurs qui participent à l'émission... Et la directrice des antennes et programme n'était pas là pour nous apporter ces précisions.

Comité salaire

Lors du dernier comité salaire deux PTA du groupe 4 ont été promus en Groupe 6s (cadre 2 spécialisé).

Cette promotion sur ce groupe supérieur pour ces deux PTA s'est élevée à 3 %.

La direction a appliqué à la lettre l'avenant 16 de l'accord collectif (promotion sur un groupe de classification supérieur spécialisé).

Cette promotion est évaluée soit à 8%, à 6% ou à 3% en fonction du salaire de départ (salaire annuel brut minimal garanti sur l'emploi de classification d'atterrissage).

Des plafonds sont fixés par cet avenant 16 qui a pris fin le 31 décembre 2022.

« Nous n'avons jamais eu autant d'outils pour être équitables » dit le directeur régional.

Toutefois nous pouvons constater que les promotions deviennent un problème budgétaire au lieu d'être une reconnaissance professionnelle.

Concernant les mesures individuelles (revalorisation salariale tous les trois ans), certains et certaines salariés-es peuvent ne pas avoir de mesures au-delà des trois ans. C'est le cas chez nous.

Quand un-e salarié-e n'a pas eu de mesure depuis 4 ans, c'est carrément une mesure de rétorsion et encore plus à 5 ans.

A l'inverse, certains, certaines peuvent recevoir une mesure 2 années de suite.

Deux solutions, soit c'est du favoritisme, soit une façon de rattraper une situation de disparité importante.

Les salarié-es en alerte à 3 ans qui n'ont pas reçu de mesures sans justification de leur N+1 doivent le signaler car c'est contraire à l'accord collectif (article 1.4.5.3 pour les PTA, article 2.1.2.5 pour les journalistes).

Il est bon à savoir que la courbe des tendances (salaires médians) a fortement baissé entre 2021 et 2022, ce qui tire la médiane de chaque groupe de classification vers le bas.

Lors du prochain comité salaire, nous devons rester vigilants sur l'évolution de ces courbes de tendances sur lesquelles se basent la direction pour les mesures individuelles.

Dernière information, afin que nous puissions débattre de votre niveau de salaire et négocier une revalorisation potentielle, pensez à signaler sur Monkiosque votre volonté de laisser accès à vos informations salariales.

C'est une simple case à cocher, mais sans ça, nous ne pourrons parler de vous.

« Nous n'avons jamais eu autant d'outils pour être équitables »

S.Peltier